

Communiqué du commissaire de Weidenareal Metall SA (auparavant Swissmetal Industries SA) aux créanciers et aux médias

Assemblée des créanciers de Weidenareal Metall SA - Notice pour les médias

Berne, le 14 juin 2013. Nous vous prions de prendre note du fait que l'assemblée des créanciers de Weidenareal Metall SA du 20 juin 2013 à Dornach est destinée en premier lieu aux créanciers de Weidenareal Metall AG et n'est ainsi pas ouverte au public.

Afin que nous puissions assurer un déroulement de l'assemblée des créanciers sans dérangements, les médias sont soumis à quelques restrictions d'ordre organisationnel ainsi qu'à des restrictions d'accès:

Restrictions d'accès

Lors des concertations de détail par rapport au projet de concordat, les représentants des médias ne sont en principe pas admis. L'assemblée des créanciers est ouverte aux créanciers et les concertations de détail par rapport au projet de concordat sont réservées uniquement aux créanciers. Les médias sont ainsi priés de quitter la salle durant les concertations de détail par rapport au projet de concordat.

Places réservées aux médias pour les enregistrements de son et d'images

Les enregistrements de son et d'images du podium ne sont possibles **uniquement avant le début de l'assemblée** et **durant le rapport du commissaire**.

Des enregistrements du plénum ne peuvent être faits **uniquement depuis l'arrière**. **Aucun autre enregistrement** de l'assemblée au restaurant treff.zwölf, Dornach, **n'est autorisé**. La raison en est **la protection de la personnalité des créanciers**.

A la suite de l'assemblée des créanciers, le commissaire Dr. Fritz Rothenbühler se tiendra à la disposition des médias à l'endroit prévu pour l'occasion.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour de plus amples informations

- Site internet du commissaire: www.sachwalter-swissmetal.ch
www.sachwalter-weidenareal.ch
- Dr. Fritz Rothenbühler, Wenger Plattner, téléphone 031 357 00 00